



Monsieur Eric Freysselinard,  
Préfet du département de la Meurthe-et-Moselle  
Madame Marie-Blanche Bernard,  
Secrétaire générale de la Préfecture  
Monsieur Pierre-Yves Boiffin,  
Directeur départemental de la cohésion sociale

**Lettre ouverte à l'attention de Monsieur le Préfet, de Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture et de Monsieur le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale de Meurthe-et-Moselle**

Nancy, le 10 janvier 2019

Madame, Messieurs,

Nous vous avons fait part, dans notre courrier du 13 décembre, de notre indignation concernant l'annonce de la suspension des admissions au centre d'hébergement d'urgence de la caserne Faron (depuis le 5 décembre) et plus généralement au sujet du non-respect du principe d'accueil inconditionnel.

Votre décision, motivée par une volonté de diminuer la capacité d'accueil de ce lieu a eu pour résultat, contrairement aux affirmations relayées dans la presse, de laisser des personnes à la rue, en dépit de leur droit fondamental de pouvoir bénéficier d'un hébergement, quelle que soit leur situation administrative.

Ce sont des faits. Vous ne pouvez pas ignorer les signalements récurrents, plusieurs dizaines à ce jour, que nous faisons pour les personnes que nous rencontrons quotidiennement sur le terrain, avec les conséquences que cela implique sur leur état de santé tant physique que psychique. Vous ne pouvez pas ignorer le nombre de personnes, y compris des familles avec enfants, qui se présentent aux urgences de l'hôpital demandant simplement à y passer la nuit. Vous ne pouvez pas ignorer les situations de quatre femmes enceintes, dont l'une d'entre elles est quasiment à terme, pour lesquelles nos associations ont été dans l'obligation de se substituer à votre responsabilité en finançant des nuitées d'hôtel, avant qu'elles ne soient effectivement mises à l'abri. Vous ne pouvez pas ignorer la situation d'une femme isolée sans réponse d'hébergement depuis maintenant plus de 3 semaines. Vous ne pouvez pas non plus ignorer la situation des jeunes sortis de l'ASE sans accompagnement ni aucune solution d'hébergement. C'est sans compter les personnes qui n'ont pas d'autre choix que d'être à l'abri chez des tiers dans des conditions extrêmement précaires.

Si le dispositif n'est pas saturé comme vous l'affirmez, pourquoi laissez-vous des personnes à la rue ?

En outre, s'il est inacceptable pour les associations de solidarité de voir des personnes vulnérables sans hébergement, nous constatons aussi que cette situation est intenable pour les travailleurs sociaux et écoutants du 115 qui doivent faire comprendre aux personnes qu'elles n'ont pas d'autre solution que la rue.

Vous dites que nous sommes dans « un rôle militant et revendicatif ». Si être militant, c'est faire respecter la dignité et les droits fondamentaux des personnes, oui, nous sommes militants. Il s'agit là d'application du cadre légal du Code de l'Action Sociale et des Familles. Nous revendiquons ainsi le caractère inconditionnel du droit à l'hébergement d'urgence consacré par la loi.

Nous voulons croire, qu'au-delà de toutes considérations, vous saurez apporter rapidement des solutions concrètes et pérennes, avec des moyens adéquats correspondant aux besoins et à la réalité du terrain. Nous nous tenons à votre disposition pour échanger avec bienveillance sur les situations d'urgence ainsi décrites.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, Madame la Secrétaire Générale, Monsieur le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale, l'expression de nos salutations respectueuses.

Signataires :

- Jean-Philippe Bolle, président des Œuvres Sociales et de l'Entraide Protestante - Nancy
- Brigitte Delacourt, représentante de l'Association Un Toit pour les Migrants
- Jean-Pierre Domingo, Délégué Diocésain de la Pastorale des Migrants de Nancy et Toul
- Claude Durand, Président de l'Association Habitat et Humanisme Lorraine
- Philippe Guerquin, Président de la délégation de Meurthe-et-Moselle du Secours Catholique
- Brigitte Jeannot, Syndicat des Avocats de France
- Rollande Laureau-Laplace, Marie-Agnès lung, Sylvie Goossens, Responsables ATD Quart Monde Nancy
- Hervé Le Gall, Président de la délégation Meurthe-et-Moselle du CCFD - Terre Solidaire
- Dr Thierry Monchablon, Responsable de mission de Médecins du Monde Nancy
- Marie José Nicolau, Représentante du groupe de Nancy d'Amnesty International
- Gilbert Pedot, Représentant des Etats Généraux de la Migration Meurthe-et-Moselle Sud
- Jean-Louis Pierquin, Président de la Belle Porte
- Vicky Rebuschi, Représentante du Réseau Education Sans Frontière
- Dominique Sancassani, Président du groupe local de la Cimade
- André Tosser-Roussey, Président de la section de Nancy de la Ligue des Droits de l'Homme

*Copie*

- *Monsieur Jean-Luc Marx, Préfet de la région Grand Est*
- *Monsieur Mathieu Klein, Président du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle*
- *Monsieur André Rossinot, Président de la Métropole du Grand Nancy*
- *Madame Valérie Jurin, Présidente du comité exécutif de l'ARS, vice-présidente de la Métropole du Grand Nancy, déléguée à la cohésion sociale, à la santé et au handicap*
- *Monsieur Laurent Henart, maire de Nancy*
- *Monsieur Jean-Marie Schleret, Président du conseil de surveillance de l'ARS*
- *Mesdames, Messieurs les Députés de Meurthe-et-Moselle*
- *Mesdames, Messieurs les Sénateurs.trices de Meurthe-et-Moselle*

*Contacts :*

*Philippe Guerquin – Secours Catholique - ph.guerquin@orange.fr*

*Nadège Drouot – Médecins du Monde – nadege.drouot@medecinsdumonde.net*